

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero  
**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft  
**Band:** 2 (1888)  
  
**Artikel:** Les armoiries des édifices publics, etc. [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-746621>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ALPHABET

## HERALDIQUES

### et

## SIGILLOGRAPHIQUES

PUBLIÉES À NEUCHÂTEL PAR MAURICE CRIPEAU, HERALDISTE

N° 18.

1888.

Avril.

Les Armoiries des Edifices publics, etc. - (Suite)

### Chapelle du Château.

"Les restes de la Chapelle ne portent plus de traces que celles des d'Orléans-Longueville, qui l'avaient fait restaurer, postérieurement à la réformation, pour l'usage des Catholiques habitant le château., (Dubois de Montperreux).

Aujourd'hui, le bureau de l'Architecte cantonal occupe cette chapelle, dont la voûte est devenue un galetas pour la tourbe. Les peintures murales, Armes des Longueville sont effacées et les planchettes peintes en bleu et semées de fleurs de-lys dor, gisent abandonnées dans un coin de ce réduit, attendant probablement une restauration future!

### Facade du Salon rouge.

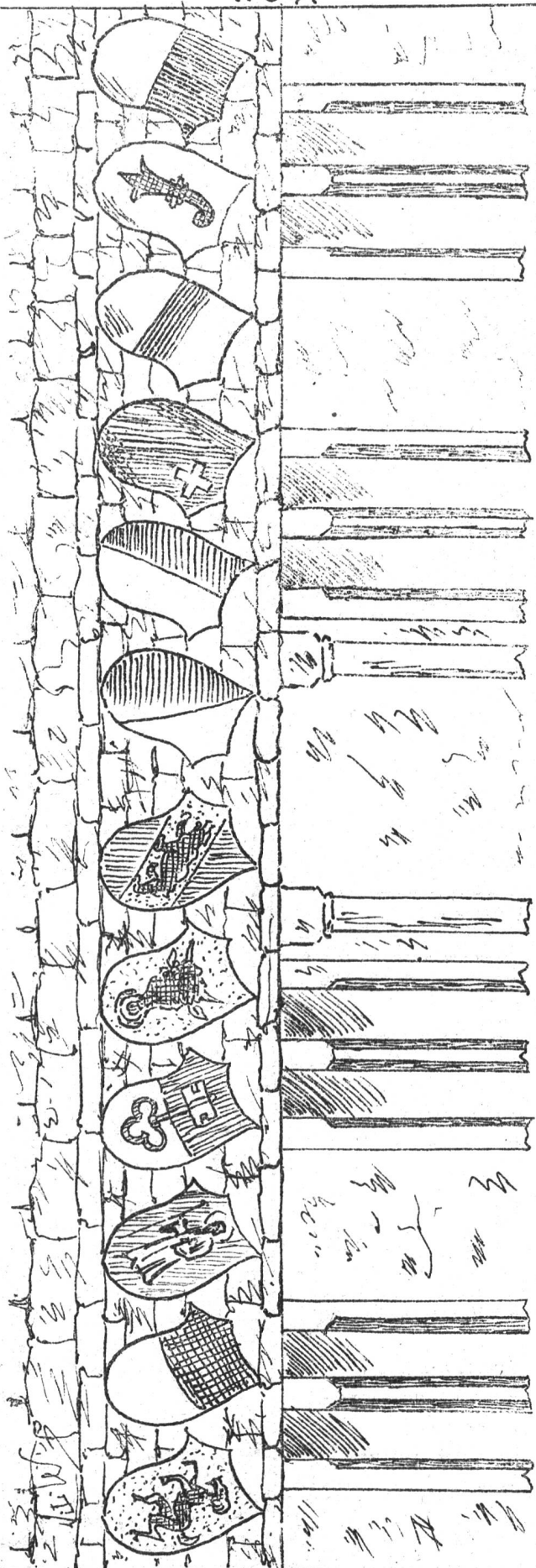
Nous détachons les lignes suivantes d'une lettre de M. F. de Bosset, auquel nous partageons entièrement les vues:

"Les temps assez courts de la domination des XII Cantons ont laissé un monument héraldique qui serait digne d'être restauré. Je veux parler des Armoiries des XII Cantons qui ornaient la façade sud du Château au-dessous des fenêtres du Salon rouge et du petit Salon qui lui fait suite."

"Il en reste encore quelques vestiges bien effacés, mais ils étaient encore reconnaissables il y a 25 ou 30 ans. Si le Conseil d'Etat se décidait à faire ce petit embellissement, chose au

# Château de Neuchâtel.

Fig. 166.



Solenne Bâle Zug Schwyz Lucerne Zurich Berne Uri Unterwalds Glaris Fribourg Schaffhouse

Reconstitution des Armoiries des XII Cantons, peintes sur la façade sud du Salon-Rouge.

„fond fort peu coûteuse, je suis sûr que le public et particulièrement  
„les habitants de notre ville y applaudiraient.”

„Des écussons (fig. 166) étaient partagés en deux  
„séries dont les uns étaient penchés à droite et les autres à gauche.  
„Ces écussons étaient-ils accompagnés de guirlandes ou autres orne-  
„ments, je ne sais, mais je crois qu'il serait bien facile de s'en assurer  
„en lavant soigneusement le hideux badigeon jaune qui recouvre  
„les Armoiries.”

Voyez aussi Dubois de Montperreux : Antiquités  
de Neuchâtel et Sam. de Chamberier. Le premier parle de cette  
galerie héraldique et le second des changements successifs apportés  
aux armoiries qui ornaient le château extérieurement.

### La Collégiale de Neuchâtel.

Le Cénotaphe des Comtes (planche hors texte)  
et l'Ancien vitrail, (Voir N° 6 des Archives) doivent spécialement  
nous intéresser.

à suivre.

### Alliance de la France & des Cantons suisses.

La fig. 167 reproduit une estampe d'Henri  
Glaser, gravée en 1626 et publiée par le Manuscritoresque en 1840.  
Il s'agit du traité conclu en 1623 pour la pacification de la Suisse orien-  
tale. Ce qui nous concerne spécialement est cette belle collection de  
bannières suisses, reproduites par le dessin de Glaser.

**Avis.** Les abonnements, pour l'Etranger, doivent nous être  
payés par mandats postaux de fr. 6.-

Armoiries de la Salle des Etats, la feuille f. H.

Armoiries de Neuchâtel, brochure, f. 2.-

Armoiries de particuliers depuis f. 5, peintes

soigneusement, d'après les documents fournis.

- Dépôt des ouvrages de M. le Cher. de Crollalanza -